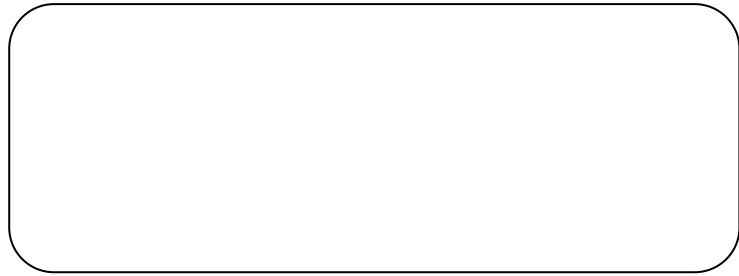




BREST métropole



Actifs

Infos n°2

Avril 2019

Edito

C'est avec une petite pointe de nostalgie, que les membres du bureau actuels écrivent ce dernier EDITO du COS Actifs pour ce mandat.

2019 : nouvelles élections du COS, n'oubliez pas de venir, **le 6 Juin 2019**, élire vos prochains représentants.

Le COS vous appartient, et les membres du bureau tenaient à vous remercier pour votre participation à la vie du COS.

Nous tenons aussi à remercier les permanentes du COS pour leur travail et leur investissement pendant ses 4 années, riches en rebondissements, ainsi que tous nos partenaires.

Bonne lecture et surtout aux urnes le 6 juin !

Valérie GOUBIN, Secrétaire du COS

Sommaire

- Convocation Assemblée Générale 1
- Mobil'home Basse saison..... 2
- Océanopolis carte abonnement 2019..... 2
- Spécial ELECTIONS 3-4

www.cos-brest.fr
code d'accès : **cos29200bmo**

Fermeture des bureaux du COS
2^e semaine des vacances scolaires
du 15 au 19 Avril 2019

et Mardi 23 Avril matinée
Réouverture à 13h30

A noter dans votre agenda :

⇒ **Jeudi 23 Mai 2019**

Assemblée Générale du COS : à 10h00
Salle des Conférences à la Mairie de BREST

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier (31/12/2018)
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Affectation du résultat
- Questions diverses

Les documents comptables et réglementaires sont consultables au COS. Pensez à prendre rdv.

Toute question devant figurer à l'ordre du jour devra parvenir au Président du COS au minimum 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale.



Vacances : Semaines à tarifs préférentiels

Basse Saison 2019 « Bouquet »



⇒ de début Avril à fin Juin
et début Septembre à mi-Octobre
selon les destinations et dans la limite des disponibilités

*! Toute inscription à APV et/ou Campings.Com a
valeur d'engagement.
Aucun remboursement ne sera effectué par le COS.*

Modalités de location :

- Option de réservation faite par l'adhérent auprès du prestataire.
- Règlement (chèque, carte bancaire, espèces), à faire dès réception du courrier du COS afin de récupérer le bon de séjour qui sera à remettre à l'accueil du camping le jour de votre arrivée.

- *La réservation est nominative et ne peut pas être cédée.*
- *L'adhérent s'engage à participer personnellement au séjour.*
- *Ne peut pas faire l'objet d'une aide aux vacances par le COS.*
- *Le séjour sera réglé un mois avant le début de la location.*

Prestataires	Offres	Codes	Tarifs à la semaine
 www.camping-apv.com ☎ 02 51 56 18 75 email cbelrepayre@camping-apv.com	Campings, villages vacances et résidences France, Corse Espagne	BMO29-APV053/2019	<ul style="list-style-type: none">• 146 € la semaine pour un mobil'home 4 à 6 personnes• + 50 € /semaine si 3 chambres
 www.campings.com/ce Salarié - Offre Mosaik	Campings, France, Espagne, Portugal, Italie, Croatie	Login : COSBREST29MS Mot de passe : COSBREST29MS	⇒ Prix de la semaine <ul style="list-style-type: none">• 99 €• 149 €• 189 €• 219 €• 249 €• et 299 €



Carte d'abonnement 2019

www.oceanopolis.com

Calendrier 2019 :

à la caisse du Pavillon Accueil
d'OCEANOPOLIS

les mercredis suivants de 11h à 15h :
15 Mai - 5 Juin

4 Septembre - 2 Octobre - 6 Novembre -
4 Décembre

Comment s'abonner ? :

*Présenter carte d'identité
et carte du COS*

✚ Je m'abonne pour la 1^{ère} fois

Il suffit de remplir le formulaire disponible à l'accueil du COS ou sur le site du COS et de le déposer à OCEANOPOLIS selon le calendrier ci-après et accompagné de votre règlement.

✚ Je me réabonne

Votre ancienne carte est rechargeable ; le formulaire n'est à remplir qu'en cas de changement de vos coordonnées. Déposez-la à OCEANOPOLIS aux dates et heures du calendrier ci-après accompagnée de votre règlement.



Spécial Elections

⇒ **Le Jeudi 6 Juin** de 8h à 17h
Elections pour le renouvellement des membres
du Conseil d'Administration du COS

Le Jeudi 6 Juin 2019 auront lieu les élections du COS. Elles ont pour but de renouveler les membres du Conseil d'Administration du COS.

Ces élections sont importantes pour le bon fonctionnement du COS et ses bénéficiaires.

➤ Vous pourrez voter physiquement

✚ Si vous êtes à BREST métropole : sur 2 sites en fonction de votre positionnement géographique comme pour les Elections Professionnelles de Décembre dernier.

- Salon Colbert à l'Hôtel de Ville
- Salle Printemps des Sonneurs au Centre Technique Municipal

✚ Si vous êtes hors BREST métropole : dans votre collectivité

➤ Il y a aussi le Vote par correspondance



Attention délais postaux !

Nous vous rappelons que pour voter, il faut :

- être titulaire,
- stagiaire de 6 mois et plus,
- ou contractuel permanent ;

Les Retraités, quant à eux, doivent :

- être à jour de leur cotisation 2019.

Le COS

Association loi 1901, a pour objet de :

- ✚ Proposer des prestations de loisirs et de l'action sociale aux Personnels.
- ✚ Il est dirigé par un Conseil d'Administration élu pour 4 ans, composé de :
 - 20 membres élus sur listes syndicales : 18 Actifs et 2 pour le collège Retraités
 - 6 membres de droit, élu(e)s des collectivités partenaires
- ✚ Géré par un Bureau de 6 élus
- ✚ Financé par les subventions des collectivités partenaires.

Ses missions

- ✚ Favoriser et promouvoir l'accès à la Culture et aux Loisirs aux adhérents et ayants droit
- ✚ Aider les agent(e)s à faire face à d'éventuelles situations difficiles
- ✚ Mise à disposition d'un livret de commerçants (tarifs préférentiels)

Vous avez une idée ? une suggestion ?

- Devenez acteur et force de proposition
- Le COS est à votre écoute

